



**BULLETIN
d'INFORMATION
de la SOCIÉTÉ
des AMIS
des MONUMENTS
ROUENNAIS**

190, rue Beauvoisine
76000 ROUEN

**N° 30
AVRIL 2005**

Sauvegarde et Mise en valeur du Patrimoine Rouennais

Rouen au péril du temps

Compte tenu de sa richesse architecturale, la ville de Rouen est bien normalement toujours en travaux ; nos grands monuments ont, depuis plusieurs années, dissimulé leurs façades derrière des bâches ou de grandes tubulures métalliques.

A la fin du chantier, le plaisir n'en est que plus grand de redécouvrir ou simplement de découvrir de superbes détails ! ainsi voyons-nous actuellement le clocher de l'église Saint-Maclou révéler progressivement sa grandiose variété de décors. Et si la cathédrale s'est fait admirer il y a peu sans la moindre dissimulation, nous acceptons aujourd'hui de nouveaux échafaudages, parce que nous savons qu'ils sont là pour la bonne cause.

En revanche, nous sommes au très vif regret de constater que des solutions prises à titre provisoire semblent, de longues années, voire des décennies après, appelées à s'inscrire de façon durable dans le paysage urbain. Le recours à un étaielement de bois ou à un pare-gravats aussi peu esthétiques l'un que l'autre, s'il peut s'admettre comme solution d'urgence, n'est trop souvent qu'une solution de facilité. L'accumulation des problèmes et des budgets nécessaires pour les résoudre fait qu'avec le temps, les meilleures intentions disparaissent et que l'espoir d'une solution s'estompe, tandis qu'augmentent les dégradations; à l'exception des touristes et des personnes les plus attachées à leur patrimoine, les Rouennais finissent eux-mêmes par côtoyer, sans plus les remarquer, ces verrues choquantes.

En 1997, un plan de redynamisation du commerce dans plusieurs rues était lancé, un fonds d'intervention et de sauvegarde (FISAC) constitué ; des opérations étaient programmées : après le réaménagement des rues de la République et Lafayette, était prévu celui de la rue Beauvoisine. Depuis cette annonce fort bien accueillie en 2002, les constatations que nous avons faites à plusieurs reprises montrent, s'il en est besoin, qu'il est temps de passer à l'action.



Palais de Justice



Saint-Maclou

MISÈRES... et...

La lèpre des façades quand le plâtre se détache : un risque de dégradation accélérée.



36, rue Beffroy



39, rue aux Ours



43, rue des Faulx



14, rue de la Porte-aux-Rats



13, rue Dinanderie



58, rue Bouvreuil



..... 111, rue Saint-Hilaire ... 4, rue Orbe ... 63-67, rue des Bons-Enfants (cour), etc.

CACHE - MISERES . . .

Parer au plus pressé, oui, faire du provisoire durable, non !



Saint-Nicaise



Saint-André



Saint-Pierre-du-Châtel



Saint-Vivien



Museum d'Histoire naturelle



Enclave Sainte-Marie



Hôtel Jubert de Brécourt



Fontaine Sainte-Marie



Rue du Petit-Mouton

LE PIETON DE ROUEN DANS LA RUE BEAUVOISINE

Prolongement des rues Grand-Pont et des Carmes, cette voie a longtemps été le seul axe nord-sud de Rouen. La variété des maisons qui la bordent témoigne de sa vitalité passée ; les projets actuels concernant les deux musées devraient amener à s'intéresser à une artère trop négligée.

Trois constats :

- 1) des trottoirs rafistolés (des centaines de "rustines"), encombrés (poubelles) et toujours sales
- 2) une transformation anarchique d'anciennes boutiques en logements ou en garages



rue Beauvoisine, trottoir



N°169



N°142



N°144

- 3) des vitrines souillées de magasins fermés (plus d'une vingtaine en permanence)



N°166 bis



N°140



N°78

Comment, dans un tel environnement misérabiliste, le piéton de Rouen pourrait-il apprécier à sa juste valeur les jolis témoignages du passé ?



N°58



N°57



N°64



N°113



N°132



**BULLETIN
d'INFORMATION
de la SOCIÉTÉ
des AMIS
des MONUMENTS
ROUENNAIS**

*190, rue Beauvoisine
76000 ROUEN*

Sauvegarde et Mise en valeur du Patrimoine Rouennais

Les deux années de préparation du livre que viennent de publier les A.M.R. sur les hôtels particuliers de Rouen ont été l'occasion, non seulement de recherches systématiques en archives et en bibliothèques, mais également d'enquêtes et d'observations attentives sur le terrain. Au cours de celles-ci, nous avons constaté avec plaisir les efforts entrepris pour restaurer et faire revivre un certain nombre de ces hôtels ; nous avons, en revanche, relevé des sujets de préoccupation .

L'accueil très favorable qui a été réservé à cet ouvrage inédit nous autorise à rappeler les objectifs que nous poursuivons sans relâche, à savoir la sauvegarde d'un patrimoine qui témoigne du passé prestigieux de notre ville. Nul ne sera surpris qu'après avoir permis à un large public de découvrir ces remarquables demeures rouennaises encore existantes et d'en mieux connaître l'histoire, nous nous efforcions de préserver et valoriser cet héritage.

Nul ne sera donc surpris que la Commission de sauvegarde ait jugé nécessaire de faire un point sur les problèmes de protection et d'entretien auxquels doivent faire face les propriétaires publics ou privés de ces belles constructions, autrefois résidences de membres du Parlement de Normandie ou de riches négociants.

Jean-Pierre Chaline



*Rue de la Seille plusieurs hôtels
ont retrouvé à l'extérieur
leur couleur d'origine.*

*A quand le tour de leurs
belles façades sur cour ?*



**LES HÔTELS PARTICULIERS
N° 29
DE ROUEN
MARS 2003**



Hôtels 20 et 22, rue Beffroy : pourquoi l'un est-il protégé et pas son voisin ?



Les façades (protégées) de l'hôtel d'Arras ont été parfaitement remises en valeur ; mais le magnifique et rare décor du salon (non protégé) dont dispose le principal du collège, n'a bénéficié d'aucune restauration

Des dispositions supplémentaires devraient, à l'évidence, être prises. En outre la protection, lorsqu'elle existe, ne s'étend en général qu'aux façades et toitures, rarement aux portails (8 cas) ou aux escaliers (4 cas), et, très exceptionnellement, aux intérieurs et à leurs décors (2 cas).

QUELLE PROTECTION ?

Rouen possède, en matière d'hôtels particuliers, un patrimoine dont l'importance et l'intérêt ne sont plus à démontrer, mais la moitié de ces édifices ne bénéficient d'aucune protection au titre de la loi du 31 décembre 1913 relative aux Monuments historiques, ou à celui de l'arrêté du 4 septembre 1964 relatif au Secteur sauvegardé :

Nombre d'hôtels étudiés	86	
Classés Monuments historiques	7	soit 8 %
Inscrits à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments historiques	22	26 %
Ni classés, ni inscrits, mais situés en Secteur sauvegardé	14	16 %
Hôtels étudiés non protégés	43	soit 50 %

Si on a laissé le temps faire son œuvre destructrice, des travaux de plus grande importance deviennent indispensables



21, rue de la Pie

La façade noirâtre de l'hôtel du 49, boulevard des Belges comporte un balcon dont les balustrades de pierre disparus ont laissé place à un vide inesthétique et dangereux au-dessus d'un portail qui mériterait lui aussi quelques soins



La très ancienne maison de négociants du 39, rue aux Ours se fait remarquer actuellement par un rez-de-chaussée de pierre, dont l'harmonie a disparu pour faire place à une vitrine disgracieuse, et qui est surmonté de sablières disjointes et en cours de décomposition depuis plusieurs années



DE L'IMPORTANCE DE L'ENTRETIEN ET DE LA MISE EN VALEUR DES HÔTELS

Comme pour tout autre immeuble urbain, un ravalement des façades est périodiquement nécessaire :

- si certains hôtels ont bénéficié de restaurations importantes à l'occasion d'une vaste opération immobilière, (l'hôtel Asselin, par exemple) bien d'autres ont été moins gâtés dans les dernières décennies ;
- lorsqu'une rue comporte un ensemble homogène d'hôtels particuliers, (rue de Crosne), il est souhaitable que soit engagée une campagne collective.

A l'extérieur, comme à l'intérieur, il importe de ne pas négliger les détails :



Place du Vieux-Marché, la superbe petite cour qui subsiste de l'ancien hôtel Turgot, avec ses escaliers, ses fenêtres à meneaux et ses petites statuettes décoratives devrait profiter de l'actuelle opération immobilière





Ce rare plafond peint du 20, rue Beffroy méritait mieux que cette mise en lumière artisanale



La restauration réalisée du portail de l'hôtel Coquereumont fait espérer qu'à son tour celui de l'hôtel de Varneville, rue de l'Hôpital, fasse rapidement l'objet de soins

L'ADAPTATION DES HÔTELS AUX CONDITIONS DE LA VIE MODERNE

L'impossibilité pour certaines familles (voire certaines collectivités) propriétaires d'un hôtel particulier d'en supporter seules la charge a parfois conduit à de profondes modifications : si la solution de la copropriété, plusieurs fois employée, a heureusement permis de conserver la vocation résidentielle d'origine, encore faut-il veiller au maximum à conserver la structure de l'ensemble, (en premier lieu, les escaliers trop souvent disparus), mais aussi les décors intérieurs (boiseries et peintures trop souvent négligées). La transformation du rez-de-chaussée du 11, place du Général-de-Gaule en supérette alimentaire est le parfait exemple de ce qu'il convient d'éviter .



A Caen, le texte en 3 langues est trop serré mais la plaque est d'un bon format

POUR UNE SIGNALÉTIQUE ADAPTÉE

A Rouen, contrairement à ce qui existe dans d'autres villes, rien ne signale aux touristes ou aux Rouennais le riche patrimoine des hôtels particuliers. Nous émettons le souhait que soient placées, avec l'accord des propriétaires, des plaques simples, peu coûteuses et d'une lecture attractive sur la façade de nos hôtels les plus prestigieux.



Ce qu'il nous est donné de voir aujourd'hui

ACCESSIBILITÉ ET VISIBILITÉ SOUVENT TROP RÉDUITES

Franchir le portail d'un hôtel particulier pour en admirer les façades sur cour est un souhait partagé par beaucoup. Très conscients de la nécessité de préserver la tranquillité et la sécurité des occupants et d'éviter tout acte de malveillance et tout risque de dégradation, nous pensons que, moyennant quelques précautions nécessaires (comme cela s'est fait dans les traboules lyonnaises), des visites convenablement encadrées pourraient, de temps à autre, être proposées aux amateurs de vieilles pierres. Le souhait, émis lors de la restructuration de l'îlot de la Champmeslé, d'avoir une bonne visibilité de la façade de l'hôtel Asselin et de la tour Saint-Cande restaurée ne pourrait-il pas être reconsidéré ?

le piéton de rouen... le piéton de rouen... le pi

A REMARQUÉ

- la restauration des maisons à pans de bois des 4, rue Damiette et 89, rue des Bons-Enfants ;
- la démolition complète de la maison du 94, rue des Bons-Enfants, dont un étage supérieur s'était écroulé et la reconstitution de sa charpente avec des bois neufs ;
- le piteux aspect de la façade du 14 de la rue Porte-aux-Rats.

S'INQUIÈTE

du devenir

- de l'église Saint-Nicaise, dont les diverses dégradations appellent des soins d'urgence ;
- et de celui de l'église Saint-Paul, sur laquelle semblent peser à nouveau des menaces, contre lesquelles Mlle Chirol avait jugé bon de réagir en 1977 à l'occasion de la réalisation des nouvelles voies de desserte du pont Mathilde.

du sort qui sera réservé

- à la maison de maître (actuellement inoccupée et propriété de la clinique de l'Europe) des anciens Etablissements Blondel 36, rue Méridienne ;
- aux beaux bâtiments du couvent des Bénédictines du Val-de-Grâce qui étaient inclus dans l'ancienne clinique Saint-Romain, à l'angle des rues Saint-Romain et du Champ-des-Oiseaux ;

de l'écroulement du rempart

en haut de la rue des Capucins, et des grands risques qu'il fait courir au petit oratoire ;

de l'état d'abandon

de la portion de rempart visible à la hauteur du n° 141 du boulevard de l'Yser ;

des suites qui seront données

à la procédure de reprise des sépultures abandonnées, après avoir constaté la pose de panneaux dans les carrés les plus anciens du Cimetière Monumental dont la protection au titre des Monuments historiques paraît s'imposer ;



4, rue Damiette

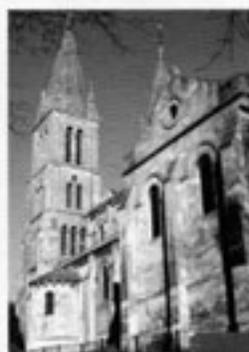


89, rue des Bons Enfants



Pourquoi ces fils électriques et boîtiers en tout genre ?

14, rue Porte-aux-Rats



L'église Saint-Paul



36, rue Méridienne



Clinique Saint-Romain



Rue des Capucins



de la dégradation

de la fontaine de la Croix-de-Pierre, qu'il n'aimerait pas voir rejoindre son modèle d'origine dans le jardin du musée des Antiquités.

REGRETTE

- que la tour Saint-André, heureusement débarrassée de la végétation en son sommet, soit en passe d'être le seul édifice à ne pas être ravalé dans la rue Jeanne-d'Arc qui a fait une réelle cure de propreté ;
- que la disparition de l'affichage sauvage sur le mur faisant face à la chapelle du lycée Corneille n'ait pas été accompagnée, au pied de celle-ci, d'un aménagement de l'espace vert (!).

EST IMPATIENT

- de connaître le projet de construction de l'édifice qui devrait remplacer le Palais des Congrès ; de quelle manière les précieux vestiges de l'hôtel Romé seront-ils mis en valeur ? le béton de la façade de l'hôtel Mercure, rue Croix-de-Fer, lui aussi détérioré, fera-t-il simultanément l'objet de travaux ?
- de voir entrepris les travaux annoncés de restauration de la Chambre de visite de l'aqueduc de Carville, rue Saint-Hilaire, dont le classement parmi les Monuments historiques va être examiné par la C.R.P.S.

EST HORRIFIÉ

- de voir les taggers s'attaquer aux vestiges du cloître de l'abbaye de Saint-Ouen.





Sauvegarde et Mise en valeur du Patrimoine Rouennais

**BULLETIN
d'INFORMATION
de la SOCIÉTÉ
des AMIS
des MONUMENTS
ROUENNAIS**



190, rue Beauvoisine
76000 ROUEN

**N° 28
JUIN 2001**

Pour ce premier numéro du XXI^e siècle publié par notre Commission de Sauvegarde, plutôt qu'un bilan de nos actions passées, il nous a semblé utile de présenter à nos adhérents et à tous ceux qu'intéresse l'activité des Amis des Monuments Rouennais un aperçu de nos principaux sujets de préoccupation, tant pour le présent que pour l'avenir.

Tout au long du siècle écoulé, les A.M.R. sont restés fidèles aux objectifs que leur assemblée constitutive s'était assignés le 8 juillet 1886, à savoir : «la conservation archéologique de tous les monuments publics et privés de la ville de Rouen, le développement et l'embellissement de la physionomie monumentale et pittoresque de Rouen».

Leur président fondateur en profitait alors pour préciser l'esprit dans lequel la Société nouvelle entendait travailler : «si nous sommes, disait-il, les admirateurs des chefs-d'œuvre laissés par nos devanciers, nous ne devons pas être moins passionnés par les intérêts artistiques actuels du Rouen moderne, qui doit mériter et continuer la renommée du Rouen ancien». Et il ajoutait que «dans cet ordre d'idées, nous pourrions soumettre à nos délibérations tout ce qui concerne l'aménagement de nos voies et places publiques, de nos quais, de nos carrefours, de nos ponts, de nos promenades, de nos jardins et de nos cimetières...».

Dans l'action qu'elle s'efforce de poursuivre, la Société des A.M.R., avec sa Commission «Connaître Rouen» et son fer de lance que constitue la Commission de Sauvegarde, peut s'appuyer sur le nombre de ses adhérents, passé de 110 en 1887 à plus de 1.500 aujourd'hui.

Jean-Pierre Chaline

Au moment même où était préparé ce bulletin, nous apprenons le décès de notre ancienne présidente, Mademoiselle Elisabeth Chirol ; nous tenons à présenter à sa famille nos bien sincères condoléances.

Alimentés par les observations faites sur le terrain, l'étude des projets divers et la consultation systématique des permis de construire ou de démolir, nos sujets de préoccupation sont multiples. Seule une réflexion prospective d'ensemble portant sur le devenir de la ville permettrait, nous semble-t-il, d'y apporter des réponses satisfaisantes. La solution des problèmes, qu'ils relèvent des contraintes budgétaires ou d'intérêts divergents, passe par la réunion des bonnes volontés et par la recherche d'une vision convergente des instances responsables. Chaque fois qu'ils le peuvent, les A.M.R. apportent leur concours aux services et institutions concernés ; ils souhaitent, d'ores et déjà, travailler de concert avec l'animateur du patrimoine qui prendra ses fonctions lorsque Rouen aura obtenu le label de « Ville d'Art et d'Histoire ».



1) Des édifices importants mais non protégés souffrent aujourd'hui d'être :

- **mal utilisés** : tels les bâtiments de l'enclave Sainte-Marie, objet de notre bulletin spécial de janvier 2000.

N'offriraient-ils pas la solution idéale, digne du lieu et de Rouen, à l'agrandissement souhaité du musée des Antiquités ?



▲ L'ancienne Ecole de Médecine et de Pharmacie dans l'enclave Sainte-Marie

- **en attente d'une restauration espérée** : telle l'église Saint-Pierre-du-Châtel, (cf. Bull. A.M.R. de 1994), dont la précieuse charpente avec ses entrails sculptés, et l'emplacement au centre ville justifient un passage à l'acte.

Ne recherche-t-on pas pour l'animateur du patrimoine un lieu d'accueil en ligne avec sa fonction ?



L'église Saint-Pierre-du-Châtel

- **dans l'incertitude quant à leur devenir** : ainsi de l'ancienne Ecole normale d'Instituteurs de la rue Saint-Julien, qui devrait être inoccupée après le départ, prévu pour 2002, du collège Jean Lecanuet.

A proximité du Jardin des Plantes, ces beaux bâtiments ne pourraient-ils accueillir le Museum d'Histoire naturelle ?

- **en état d'abandon inquiétant** : citons la chambre de visite des Pénitents, l'Ecole normale d'Institutrices, la Ruche, rue d'Elbeuf, le chai à vin sur les quais de Seine, etc., sur l'intérêt desquels nous attirons depuis longtemps l'attention, ainsi que le palais des Congrès qui a fait l'objet de notre bulletin d'octobre 1998.

Un inventaire des bâtiments disponibles et en déshérence s'impose au regard des besoins divers, existants et prévisibles, de locaux.



▲ L'Ecole normale d'instituteurs

2) Parmi les sites à préserver,

le Cimetière Monumental, ce « Père-Lachaise rouennais », qui a fait l'objet d'un important cahier des A.M.R., mérite une attention particulière

Nous n'avons pas manqué de communiquer à la Ville le récent texte réglementaire émanant du Ministère de la Culture, et avons fait les démarches en vue d'obtenir la protection des carrés les plus intéressants pour les

personnages célèbres qu'ils abritent, pour la richesse de leurs architectures et de leur statuaire.

Nous nous associons par ailleurs aux actions menées en faveur du Mont-Sainte-Catherine.

Sa valorisation dans les domaines de l'histoire, de la géologie et de l'archéologie n'aurait-elle pas un impact touristique certain ?

3) Des rues à l'abandon :

pourtant situées dans le centre historique et le secteur sauvegardé, certaines rues semblent frappées d'oubli. Leurs maisons à pans de bois, si caractéristiques de la ville et si difficilement sauvées après la guerre, sont trop souvent réduites à un état de vétusté indigne. Citons la rue des Bons-Enfants et ses rues adjacentes et, à un moindre degré, la rue Beauvoisine.



▲ Rue des Bons-Enfants

Une relance des actions de l'ANAH ne permettrait-elle pas de poursuivre ou de renouveler les efforts accomplis naguère pour leur redonner vie ?



Rue Etoupée

4) Des quartiers à préserver dans leur homogénéité

la cohérence de leur structure architecturale se voit menacée par l'absence de toute protection : le quartier du boulevard des Belges et des îlots situés plus à l'ouest, le quartier Saint-Gervais avec ses greniers-étentes, au nord de la place Cauchoise, sont de ceux-là.



Rue Crevier

La Commission de sauvegarde a effectué un inventaire du quartier ouest qui a été mis à la disposition des services de la Ville ; des propositions de Z.P.P.A.U.P. ne pourraient-elles être envisagées ?

Plus limités, les témoins de l'Art nouveau, rue d'Elbeuf, les oriols ou encore les décors en stuc relèvent de la même cohérence.

Dans le cadre de la révision du P.O.S., une liste des immeubles comportant ces éléments permettrait de réfléchir à des mesures de sauvegarde

5) L'intercommunalité

devrait conduire à des prises de décision sur des sujets d'intérêt commun ; nous pensons par exemple à ce qui pourrait être fait pour mettre en valeur le patrimoine exceptionnel dont dispose la rive gauche de la Seine avec les vestiges de la Chartreuse Saint-Julien (cf. le bulletin spécial de la Commission de sauvegarde de juin 1999).

Après l'aménagement réussi de l'entrée sud de la ville, nous souhaitons celui des autres entrées.

Les études ont été entreprises ; nous avons nous-mêmes constitué un dossier sur l'entrée par Bonsecours et la R.N. 15. La mise en valeur de la rare chapelle romane de Saint-Paul ne pourrait-elle être rendue possible simultanément ?



▲ Entrée par la R.N. 15



6) L'intérêt des A.M.R. pour la restauration

s'est manifesté de façon concrète à plusieurs reprises, ils viennent, par une nouvelle convention signée avec la Ville, de prendre à leur charge la remise en état du cadran solaire de l'église Saint-Vivien.

Qu'il nous soit permis d'espérer qu'une possibilité s'offre à la

Ville de compléter par la restauration du cadran de l'horloge et la réfection des portails latéraux les travaux déjà effectués dans cette magnifique église

le piéton de rouen... le piéton de rouen... le pi

a apprécié

- les efforts réalisés pour le nettoyage et le ravalement de plusieurs façades : 49, rue Jean-Lecanuet - 66, rue Jeanne d'Arc - 167, rue Eau-de-Robec - 12, rue de la Seille (hôtel de Miromesnil).



L'hôtel de Miromesnil

- la réfection de la toiture et le ravalement de la façade de l'hôtel Fiquet de Normandie, 9, rue de l'Hôpital, (il reste à peindre la petite porte latérale droite de la même teinte que le portail central et les fenêtres)
- la démolition du bâtiment communal aux abords du cloître des Chartreux à Petit-Quevilly et l'aménagement d'une pelouse
- le ravalement de la façade de l'ancien Hôtel de Ville à l'angle des rues Thouret et du Gros-Horloge et celui de la façade de l'hôtel Asselin, rue de la Champmeslé (bien que les possibilités d'y accéder soient toujours aussi difficiles)
- la mise en valeur d'une fontaine, datée 1866, dans la cour de l'immeuble 66, rue Jeanne-d'Arc.

a remarqué

- les travaux dans le collège Barbey d'Aurevilly ; les façades classées et les décors intérieurs de l'ancien hôtel d'Arras, rue Saint-Patrice, en seront-ils bénéficiaires ?
- la réfection de la toiture de l'hôtel Maze, 22, rue de l'Hôpital

- le chantier de démolition qui, rue d'Ecosse, ouvre aujourd'hui une vue perspective sur la chapelle de la Compassion et les remparts
- le démarrage des travaux de sauvetage de l'ancien hôpital de la rue Saint-Vivien



L'ancien hôpital de la rue Saint-Vivien



- l'essentage en ardoise du bâtiment moderne visible depuis la rue Eugène Dutuit

n'apprécie pas

- rue Dufay, la nouvelle construction de la DIREN, qui, vue du Jardin des Plantes, ne tient pas compte de l'environnement (pavillon XVIII^e et maison XIX^e)



- la disparition de la galerie axiale de la Chartreuse Saint-Julien
- la disparition de la borne signalétique qui avait été placée à l'angle des rues Saint-Romain et des Chanoines

s'inquiète

- de l'état du portail de l'hôtel Coquereumont, 22, rue Beffroy
- de l'éventuelle disparition de l'ancienne faïencerie Delamétairie, 149, rue Lafayette
- de la prolifération d'une végétation incontrôlée sur bien des monuments
- de la recrudescence des tags (voir la plaque indicatrice de la pittoresque rue des Chanoines, par exemple)



souhaiterait

- une signalisation permettant d'éviter de fâcheuses confusions en ce qui concerne, rue Jeanne-d'Arc, le clocher de l'église Saint-André et, un peu plus au sud, les vestiges de l'église Saint-Vincent.

s'est promené rue des Bons-enfants et y a fait un bien triste constat

- 15 boutiques fermées
- 2 immeubles dans un état catastrophique (dont l'un est propriété de la Ville)
- 7 autres façades de maisons en mauvais état
- 1 «dent creuse» entre les n° 58 et 68, etc.

Ceci dans une rue ne comportant pas moins de 14 façades inscrites à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques !



Rue des Bons-Enfants



BULLETIN
d'INFORMATION
de la SOCIÉTÉ
des AMIS
des MONUMENTS
ROUENNAIS

190, rue Beauvoisine
76000 ROUEN

N° 27

JANVIER 2000

Sauvegarde et Mise en valeur du Patrimoine Rouennais



Au cœur de la ville, l'enclave Sainte-Marie

André Maurois, dans son livre *Rouen dévasté*, a écrit à propos des monuments «encore vivants» dont il faisait le recensement, que «Rouen appauvri, dépouillé, demeurerait plus riche que toute autre de nos métropoles régionales».

Il nous semble, quelque cinquante ans plus tard, pouvoir reprendre tous les termes de cette constatation qui se voulait générale et les utiliser à propos de l'îlot délimité par les rues Beauvoisine et Louis-Ricard, au voisinage immédiat de notre actuel Hôtel des Sociétés savantes :

- un îlot, à la partie paysagée duquel le nom d'A. Maurois a été justement donné en novembre 1958,
- un îlot où Rouennais et touristes avertis viennent parcourir les riches salles d'exposition permanentes et temporaires de nos antiquités départementales,
- un îlot qui a connu, dans le passé, une grande animation estudiantine et qui n'a cessé d'accueillir jusqu'en décembre 1996 d'innombrables groupes d'enfants ébahis devant d'attrayantes vitrines d'animaux empaillés et de pierres fossilisées. Quel avenir pour le Museum ?

L'enclave Sainte-Marie se révèle être tout à la fois un lieu de mémoire, un site à vocation pédagogique, un rare espace vert et même une voie de passage transversal emprunté par bon nombre de piétons.

Autant de bonnes raisons d'y porter notre plus vive attention !

Un ensemble à valoriser... valoriser... valoriser... va

Les occupants

Quelques rappels historiques

• Les religieuses de la Visitation Sainte-Marie furent les premières occupantes des lieux, peu après 1630 (rue Bourg-l'Abbé, puis rue Beauvoisine) ; ce sont elles qui firent construire le long édifice aujourd'hui occupé par les musées. Dépossédées de leur propriété en 1791, les Visitandines s'installèrent rue de Joyeuse, dans l'ancienne abbaye des Gravelines, lorsqu'elles seront, en 1806, à nouveau autorisées à se réunir.

• Puis le **museum d'Histoire Naturelle**, créé à partir de 1827 par le docteur F.A. Pouchet et ouvert en 1832 ; quarante ans plus tard, la Ville fera l'acquisition d'un immeuble sis 194, rue Beauvoisine pour en compléter l'agencement.

• Le **musée départemental des Antiquités**,

institué par un arrêté préfectoral du 10 décembre 1831, suite à une idée lancée en 1818, est ouvert au public en 1834 dans deux des galeries de l'ancien cloître du couvent Sainte-Marie. Il sera complété en 1857

par l'adjonction de deux nouvelles salles.

• L'**École préparatoire de Médecine et de Pharmacie** est

installée dans l'enclave Sainte-Marie le 3 novembre 1853 ; elle fait suite à l'École d'anatomie et de chirurgie fondée à l'Hôtel-Dieu en 1736 par C.N. Le Cat, puis à l'École secondaire, dont A. Flaubert assurera la direction

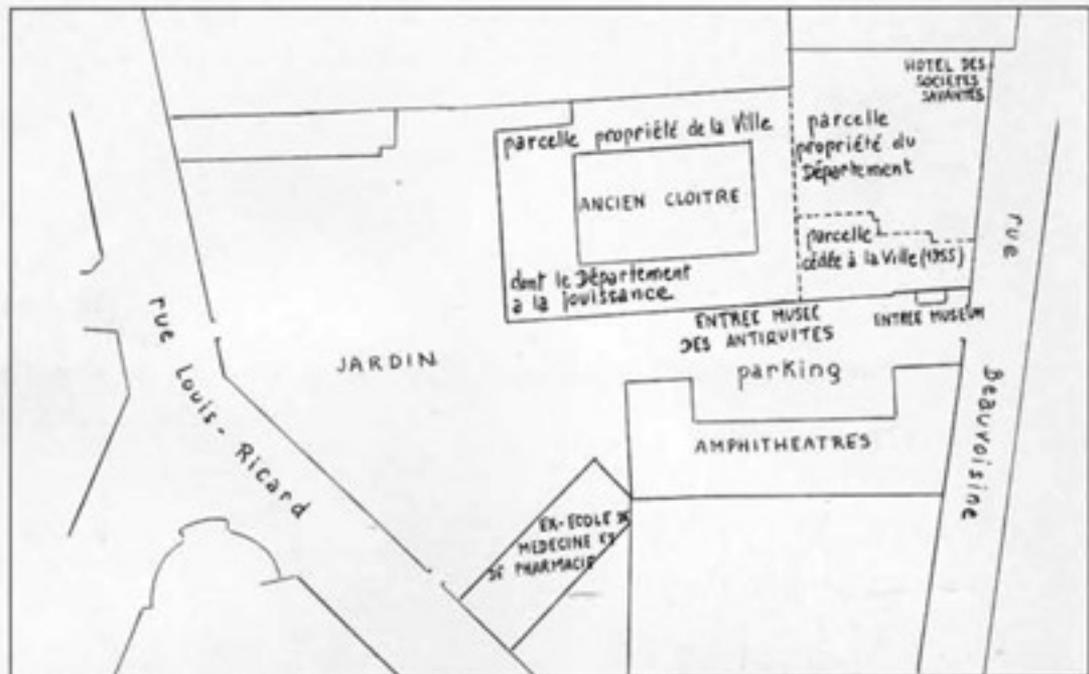


de 1828 à 1840 ; très vite, les locaux s'avèrent insuffisants. Un projet du maire Leblond d'opérer un regroupement dans l'enclave Sainte-Marie ne sera pas suivi ; il faudra attendre 1928 pour qu'un plan de réorganisation soit adopté en faveur de l'Hôtel-Dieu.

• Actuellement, les deux amphithéâtres de

démolition, au milieu duquel les enfants du quartier jouent à la petite guerre ; le Conseil municipal du 26 février 1951, constatant que « le carré botanique est sans objet... que l'aspect du jardin est très regrettable », vote un budget de 150.000 francs pour sa réfection.

Aujourd'hui, y sont entreposés, sans la moindre indication d'origine, des souvenirs



physique et de chimie sont libres de toute occupation, des comités et associations diverses (spéléologie, aquariophilie, etc.) se partagent quelques locaux, les combles ont parfois servi d'entrepôt. N'y aurait-il pas lieu d'envisager une affectation globale de ce site qui en vaut la peine ?

Le jardin

Cet espace, auquel A. Maurois a donné son nom en 1958, a fait l'objet d'aménagements suite à une décision du 25 mars 1856. Un jardin botanique y est organisé en 1881 (plus de 200 plantes sont dénombrées en 1929).

En 1945, pour dégager les sous-sols de la Bibliothèque, la Ville y fait déposer un lot important de pierres sculptées, mais, bientôt, le directeur du musée des Antiquités se plaint de voir le jardin transformé en « un chantier de

particulièrement précieux, parmi lesquels :

- la fontaine de la Croix-de-Pierre (XVI^e)
 - le fronton de la porte monumentale de l'hôtel de la Première Présidence (début XVIII^e)
 - des vestiges d'anciennes églises (chapiteau de l'abbaye de la Trinité-du-Mont, pilier de Saint-Martin-sur-Renelle, poutre de l'église Sainte-Marie-la-Petite, porte de l'abbaye de Saint-Amand...)
 - le battant de la cloche Georges d'Amboise (1501), des dalles tumulaires de Saint-Ouen, un morceau de balustrade de la Cathédrale, un motif sculpté qui ornait la façade du Palais de Justice, etc.
 - une Diane Chasserresse provenant d'une maison de la rue du Gros-Horloge (XVI^e)
- L'aire gravillonnée entre la façade des musées et celle des anciens amphithéâtres est utilisée comme parking.

Quelques propos anecdotiques

• Parmi les avis défavorables émis lors de l'enquête lancée en 1906 en vue d'une reconstruction de l'école de Médecine et de Pharmacie dans l'enclave Sainte-Marie, on remarque celui de Louis Ricard, demeurant rue Beauvoisine : « un dépôt mortuaire, une table de dissection et un laboratoire de bactériologie sont inadmissibles à 10-12 mètres de mon cabinet de travail et de ma chambre... je ne puis comprendre qu'on ait songé à apporter ce foyer infectieux dans un quartier élevé et sain, au milieu d'un jardin très fréquenté, près de rues contenant une population très dense... ».

• Le maire Leblond, au contraire, défendit le projet : « Il est toutefois pénible et comique de considérer que ce projet échouera parce qu'une haute personnalité rouennaise avait peur des mouches que le laboratoire devait attirer sur elle... notez que ces laboratoires ne sont ouverts que l'hiver, quand il n'y a pas de mouches ».

• André Marie lors du Conseil municipal du 25 mars 1926 : « ...je fais remarquer que le vote d'une somme de 130.000 francs pour le laboratoire de physique me paraît d'un plus grand intérêt que cette somme de 103.000 francs qui est réclamée pour un musée (celui d'Histoire Naturelle), pour un établissement de saine curiosité, c'est entendu, mais de curiosité tout de même... ».

Les propriétaires

Sur le cadastre napoléonien, l'amphithéâtre de chimie ne figure pas encore, pas plus que le bâtiment perpendiculaire à la rue Beauvoisine et faisant face au Museum.

Deux parcelles cadastrales sont concernées :

- l'une correspond à la propriété de l'ancien couvent et appartient à la Ville de Rouen aux termes d'un décret impérial du 9 avril 1811, qui remettait aux communes la pleine propriété des bâtiments occupés pour le service de l'administration et de l'instruction publique ; une partie en a été mise à disposition du Département, en 1952, pour le musée des Antiquités ;
- l'autre, en bordure de la rue Beauvoisine, est propriété du Conseil général et de la Ville de Rouen pour partie seulement : la délimitation a été officialisée en 1995.

Ce qui nous paraît souhaitable... souhaitable... so

Des entrées plus accueillantes



Rue Louis Ricard

Bienvenus seraient le nettoyage des vestiges du portail du couvent Sainte-Claire (XV^e) et la suppression de l'imposante et illisible plaque noire, qui fait double emploi avec deux plaques latérales.



Rue Beauvoisine

Cet édicule disgracieux mérite-t-il d'être conservé à cet emplacement ?



La fermeture (définitive ?) du Museum d'Histoire naturelle ne pourrait-elle justifier la disparition d'un appendice étayé dont l'effet est discutable sur la longue façade plus ancienne ?

Un jardin digne de ce nom



Ne peut-on rêver d'accéder au Musée des Antiquités autrement qu'en se faufilant entre des voitures ? pourquoi ne pas rêver d'une aire paysagée où des sculptures seraient exposées ?

Comment savoir qu'il s'agit d'un élément de la pile de l'ancien pont Mathilde ? Est-ce trop demander que d'apposer une petite plaque au pied de chacun des vestiges présentés ?



Un espace à l'abandon.



La porte de l'hôtel du premier Président du Parlement de Normandie et les plaques commémoratives 1914-18 des anciens médecins et pharmaciens ne méritent-elles pas mieux que cette végétation incontrôlée ?

«Le lierre travaille pour moi, dit le maçon...».
Qu'en pensent les vieilles pierres de la fontaine du Marché-Neuf (XVIII^e) ?



Des bâtiments restaurés et mieux utilisés



Cette triste façade semble pleurer la disparition de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie



Cet amphithéâtre, qui n'est plus rempli que de souvenirs, accueillerait sans doute volontiers des conférences.



La logique ne serait-elle pas d'accroître la surface mise à la disposition du musée des Antiquités, même si cela devait entraîner le transfert de quelques associations dans des locaux mieux adaptés à leurs activités ?



le piéton de rouen... le piéton de rouen... le pi

a apprécié

- la disparition des étais et le ravalement effectué sur les vestiges de l'église Saint-Vincent
- la restauration de la longue façade du couvent de la rue d'Ernemont
- le ravalement qui a remis en valeur la façade du bel immeuble XIX^e, 51, boulevard des Belges
- la restauration de l'immeuble de pierre situé 32, rue du Vieux-Palais
- la mise en place de panneaux signalétiques des grands monuments de Rouen ; il souhaite que leur entretien soit assuré avec régularité
- dans le Jardin des Plantes, le remontage dans un bassin circulaire de l'ancienne fontaine de la Gare et la réfection de la grande serre (mais celle des deux petites serres latérales n'aurait-elle pu être faite simultanément ?) ▼



aimerait

que des instructions soient systématiquement données à l'occasion de la délivrance des permis de construire pour que les fils, câbles et boîtiers téléphoniques ou électriques soient aussi cachés que possible ; voir le cadre peu flatteur de la plaque du Jeu de Paume des Bracques, récemment restaurée et remise en place rue Saint-Eloi. ▼



s'inquiète

- du triste sort que pourrait connaître à brève échéance le 55 de la rue Saint-Vivien, si le projet annoncé d'une complète réhabilitation reste sans suite

- du devenir de l'Ecole Normale de la rue de Lille et de l'immeuble des Nouvelles Galeries, rue d'Elbeuf
- du sort du buste du dieu Pan qui ornait une allée du Jardin des Plantes.

déplore

- l'impossibilité dans laquelle il se trouve de pouvoir accéder jusqu'au pied de la tour Saint-Cande et dans la cour de l'hôtel Asselin, et la vue tronquée qu'il en a depuis la rue de la Champmeslé. ▼



- la destinée (supermarché alimentaire !) qui, aux dernières nouvelles, serait réservée au rez-de-chaussée du noble hôtel Fiquet de Normanville, rue de l'Hôpital
- la totale disparition de la rue du Champ-de-Foire-aux-Boissons
- le triste état d'abandon dans lequel se trouvent depuis de trop longues années nombre de maisons à pans de bois (25 et 89, rue des Bons Enfants, 5, rue Damiette, rue du général Sarrail, 42, rue Legouy, etc) ou en pierre (façade de la maison dite de Jérusalem, rue Etoupée)
- la détérioration de l'ancienne publicité peinte au-dessus de la quincaillerie, rue Ecuyère ▼



- la «dent creuse» qui subsiste 44, rue Percière et qui mériterait d'être soignée ▼



- le modèle des fenêtres placées en façade de l'immeuble à pans de bois qui a été restauré n° 14, rue de la Poterne
- le complet démantèlement de la petite maison située 77, rue d'Elbeuf (qu'est devenu son élégant balcon de fer forgé ?)
- l'oubli dans lequel on semble vouloir laisser l'originale enseigne des «bains en pluie»
- la non-utilisation, à des fins touristiques, de la placette qui surplombe la place du Vieux-Marché, d'où l'on a une vue magnifique en direction du beffroi et de la cathédrale
- le développement inconsidéré des tags.

a observé

- les travaux entrepris sur le clocher de l'église Saint-Jean-Eudes
- le démarrage du chantier de démolition des bâtiments de la Compassion, rue de la Glacière
- les dégâts importants causés par la tempête (notamment dans la Cathédrale)
- et sur la toiture de la galerie axiale de la Chartreuse Saint-Julien, etc. ▼



- la remise en forme extérieure de notre vieux beffroi, tout en disant son impatience de pouvoir en gravir les marches et admirer l'incomparable panorama.